

DEMANDE D'ASSURANCE

L'assurance entre en vigueur avec l'envoi de la demande

Pour le bâtiment N° Rue, lieu de situation
Commune

Destination

par ex. habitation, grange, atelier, fabrique

Motif de la demande

nouvelle construction, transformation, annexe

Propriétaire : nom, prénom

Profession Tél.

Adresse avec numéro postal

Représentant : nom, prénom

Profession Tél.

Adresse avec numéro postal

A. Demande d'assurance pour les travaux en cours (nouvelle construction ou transformation)

(assurance de valeur croissante) à adresser directement à : ECA JURA, Case postale 371, 2350 Saignelégier.
Pour tout projet de plus de Fr. 20'000.--, la demande doit être faite avant le début des travaux.

Coût des travaux prévus (sans le terrain) Fr. Commencement des travaux le

Valeur des travaux déjà exécutés Fr.

N'oubliez pas de joindre les documents nécessaires (plans, devis, etc.)

Date Signature

B. Demande d'estimation (Révision ou nouvelle estimation après exécution des travaux)

A compléter ici lorsque le bâtiment à assurer est terminé ou lorsque les travaux de transformation sont achevés. La demande doit être remise au secrétariat communal ou au bureau des impôts communal.

Date de délivrance du permis de construire

Coût des travaux de construction ou des installations Fr.

Les travaux furent achevés le

A cet effet, une assurance des travaux en cours N° fut conclue à l'époque.

Le soussigné désire l'estimation :

*** Prière de choisir le type d'estimation**

Date Signature

Les constructions mobilières, c'est-à-dire les constructions érigées pour une durée limitée, de même que les petits ouvrages établis sur le terrain d'autrui, sans droit de superficie, ne doivent pas être assurés auprès de l'ECA JURA, mais en tant que biens mobiliers auprès d'une assurance privée.

A compléter par la commune	A compléter par l'ECA JURA	
Réception	Réception	Ordre à l'estimateur
Timbre et signature	A estimer jusqu'au	